

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Année scolaire 2026 - 2027

Au Conservatoire, une pratique collective est obligatoire pour valider un cursus d'études, et ce, dans chaque cycle. Cependant, on peut pratiquer la musique ensemble pour également se faire plaisir sans pour autant valider une unité de valeur dans le cadre d'une formation diplômante. Nous avons quelques ateliers spécifiques ouverts à tous, sur inscription. Les cours sont dispensés chaque semaine en dehors des vacances scolaires, sauf indication contraire. La pratique collective est au cœur du projet d'établissement.

Reprise des cours : la semaine du 14 septembre 2026 (sauf pour la musique de chambre).

Chacun a la possibilité de suivre plusieurs pratiques, selon ses envies, ses objectifs et le temps dont il dispose, en accord avec l'équipe pédagogique. Afin d'être accessible à l'intégralité des élèves, la pratique collective fonctionne hors des horaires scolaires. Des répétitions supplémentaires, week-ends, sessions de travail, masters class, peuvent être organisés en complément de la séance hebdomadaire. Les élèves sont alors informés par mail.

Attention aux tarifs : certaines activités se cumulent selon votre inscription en cursus ou non.

D'autres formes de pratiques collectives, autres que celles exposées ci-après, offrent aux élèves la possibilité de se réunir, de manière ponctuelle, autour de projets spécifiques, en fonction de l'actualité de l'action culturelle de l'établissement.

Les pratiques collectives au Conservatoire sont réparties en 4 catégories :

- Les orchestres,
- Les ensembles vocaux,
- La musique de chambre
- Les ateliers instrumentaux.

La musique de chambre : de la forme sonate à l'octuor, toutes les formations instrumentales sont envisageables. De plus amples informations seront communiquées au mois de septembre 2026.

Les ateliers instrumentaux : l'intérieur des classes instrumentales, sous la responsabilité de son enseignant, l'atelier mêle des niveaux, des pratiques et des générations différentes au sein d'une même pratique, sur des projets spécifiques : ensemble de bassons, ensemble de flûtes, ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble de percussions, ensemble de saxophones, ensemble de trombones, etc... Le fonctionnement des ensembles de classes est précisé en septembre, par chaque professeur. Les ensembles de harpes, de guitares et d'ateliers à 4 mains ou 2 claviers pour les polyphonistes, valident l'UV de pratique collective de niveau Cycle 1. Les autres ensembles de classes ne valident pas d'UV de pratique collective au sein d'un cursus diplômant.

Il existe de multiples offres dans l'établissement, non diplômantes : n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat des études.

L'équipe pédagogique et la Direction valident chaque année le parcours de l'élève dans les différentes pratiques collectives.

Par ailleurs, le Conservatoire développe une offre pour une pratique en amateur. Selon les disciplines et les niveaux requis pour jouer dans les ensembles, les inscriptions dans certaines pratiques sont soumises à un entretien avec un membre de la direction. Les pratiques collectives non diplômantes sont à destination des parcours suivants :

- Parcours Ados
- Parcours personnalisés
- Pratique amateur forfait de 3 pratiques.

DISCIPLINES D'ERUDITION - ECRITURE

<i>Dénomination</i>	<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Diplômant ?</i>
Analyse Musicale ⁽³⁾	Vendredi	18h15 – 20h15	Germaine Tailleferre ⁽²⁾	Non ⁽⁴⁾
Culture Musicale	Mercredi	18h – 19h	Jean-Sébastien Bach ⁽¹⁾	Non ⁽⁴⁾
Ecriture 1 ^{ère} année	Mercredi	16h30 – 18h	Jean-Sébastien Bach ⁽¹⁾	Non ⁽⁴⁾
Ecriture 2 ^{ème} année	Vendredi	16h30 – 18h	Germaine Tailleferre ⁽²⁾	Non ⁽⁴⁾

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

(3) Une semaine sur deux

(4) UV complémentaire pour les cycles III

LES ORCHESTRES

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Petite Harmonie	Mardi	17h – 18h	Auditorium Louis Aubert ⁽¹⁾	Oui
Intermezzo (Harmonie Juniors)	Jeudi	17h30 – 18h30		Oui
H20 (Orchestre d'Harmonie)	Jeudi	18h30 – 19h45		Oui
Graines de cordes	Mardi	17h – 18h	Louise Farrenc ⁽²⁾	Oui
Orchestre à Cordes Juniors	Mercredi	17h15 – 18h30	Auditorium Louis Aubert ⁽¹⁾	Oui
Orchestre Symphonique	Vendredi	18h15 – 20h		Oui

(5) Sur le site du Parc des Chênes

(6) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

ENSEMBLES DE CLASSES

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Ensemble de Bassons	Lundi	19h – 20h	À définir	Non
Ensemble de Clarinettes	À définir			Non
Ensemble de Flûtes	Samedi	10h – 11h30	Claude Debussy ⁽¹⁾	Non
Graines de Guitares (8-11 ans : à partir du 1.2)	Lundi	17h30 – 18h30	Claude Debussy ⁽¹⁾	Oui
Ensemble de Guit-Arts (11-15 ans : du 1.3 au 2.4)	Lundi	18h30 – 19h30		Oui
Ensemble Harpo Malo Junior	Mardi	17h – 18h15	Kristen Nogues ⁽¹⁾	Oui
Ensemble Harpo Malo Ados	Mercredi	17h – 18h		
Bande de Hautbois (par sessions)	Samedi	14h30 – 17h30	Carol Jarvis ⁽²⁾	Non
Ensemble de Percussions	Mercredi	10h30 – 11h30	Alice Coltrane ⁽¹⁾	Non
Ensemble de Saxophones Sax Attack	Lundi	18h15 – 19h15	Carol Jarvis ⁽²⁾	Non
Ensemble de Trombones « Les Coulisses malouines »	Mardi	19h – 20h30	Auditorium Louis Aubert ⁽¹⁾	Non
Ensemble de Violoncelles	À définir			Non

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

FILIERE VOIX

<i>Dénomination</i>	<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Diplômant ?</i>
Chœur Ribambelle (7 – 12 ans)	Mercredi	15h – 16h	Aretha Franklin ⁽²⁾	Oui
Chœur d'adultes	Mercredi	20h15 – 21h45	Auditorium Louis Aubert ⁽¹⁾	Oui

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES

<i>Dénomination</i>	<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Diplômant ?</i>
Atelier Chansons Ados	Mardi	18h15 – 19h15	Aretha Franklin ⁽²⁾	Non
Atelier Chansons Adultes	Vendredi	18h30 – 19h30		Non
Atelier Reggae	Mercredi	18h – 19h30		Non
Groupes Musiques Actuelles	Différents jours et horaires		Rita Marley ⁽²⁾	Oui ^(*)

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

(*) pour les élèves en cursus Musiques Actuelles

AUTRES ATELIERS

<i>Dénomination</i>	<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Diplômant ?</i>
Atelier de musiques traditionnelles	Lundi	18h45 – 19h45	Jean Langlais ⁽¹⁾	Oui
Atelier SÉGA (Musiques de l'île Maurice)	Jeudi	18h – 19h30	À définir sur ⁽²⁾	Non
Improvisation générative	Vendredi	19h – 20h	Aretha Franklin ⁽²⁾	Non
Atelier 4 mains ou musique de chambre (pianistes)	Différents jours, horaires et lieux			Oui
Initiation à la direction d'orchestre	Par sessions			Non

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome